

LE HERISSON MALIN

N°2: 2021

LES PROJETS ET TRAVAUX EN MARCHE

LA RENOVATION DES LOGEMENTS SE POURSUIT



Après le départ de 3 locataires (rue du Moulin, rue de la Chapelle), compte tenu de l'état des appartements qui n'avaient pas été refaits depuis plus de

10 ans, le conseil municipal a décidé de rénover ces appartements. Pour certains, un peu de peinture, pour d'autres, réfection de la salle de bain, cuisine, sols.

Une nécessité pour accueillir de nouveaux locataires.

Coûts des travaux pour l'ensemble des logements :

66 646.02 € TTC

Subventions accordées :

30 625.39 €



LA PLUIE A ÉTÉ BENEFI-QUE A LA REPRISE DES PLANTATIONS

En 2020, les frênes de la plage qui étaient malades ont été coupés, pour la sécurité de tous. tées.

Coût:

2 198 € HT



Nous allons également étudier l'aménagement d'une plate forme pique nique à la plage derrière le snack.

DIVERS TRAVAUX

En terme de sécurité, les volets de l'ancienne école, bureau de poste et mairie, ont été rénovés.

Certains menaçaient de tomber.

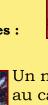
Coûts des travaux :

5 370 € HT

Subventions accordées :

3 399 €





Un nouveau parking au cabinet médical a été réalisé suite aux demandes des professionnels de santé.

Coûts des travaux : 17 613 ϵ HT Subventions accordées : 6 146 ϵ Le plateau (dos d'âne) devant le monument aux morts, sera rectifié, afin d'être conforme à la réglementation (hauteur/longueur) et diminuer les nuisances sonores et routières.

Coûts des travaux :

5 600 € HT

Subventions accordées :

3 900 €





LES MARCHES DE l'ÉTÉ A DOUCIER (place de l'école)

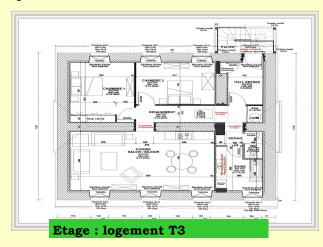
Tous les mardis matin à compter du **6 juillet**, marché fruits, légumes, produits alimentaires...

Marchés nocturnes tous les mercredis de **18 h à 23 h à compter du 7 juillet.**

LA REHABILITATION DE LA MAIRIE ET DU LOGEMENT SUR LES RAILS

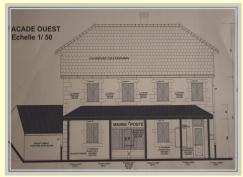
Dans notre précédent numéro, nous avions abordé très rapidement la réhabilitation de la mairie et logement. Ce projet a bien avancé puisqu'il a démarré le 7 juin, après avoir retravaillé les plans avec le cabinet Probat, relancé l'appel d'offre et déposé de nouvelles demandes de subventions (DST, La Poste, Prime énergie), une nouvelle étape s'enclenche. Nous vous présentons les plans, le RDC accueillera tous les services communaux : mairie, agence postale, salle du conseil et réunions avec accessibilité aux personnes à mobilité réduite et organisation fonctionnelle. A l'étage, un nouveau logement T3 qui sera loué et indépendant.





Fin des travaux prévus pour février 2022

Plan de financement et subventions demandées



TOTAL TRAVAUX (mairie et logement)	370 199. 60 € HT
FINANCEURS	MONTANT
DETR (Etat) acquise en 2017-2018	101 562.44
LA POSTE (acquise 2021), qui financera également le mobilier de l'agence	20 000.00
CONSEIL DEPARTEMENTAL (DST socle logement et mairie) acquise 2021	81 150.00
Prime énergie (acquise 2021)	5 456.00
TOTAL subventions	208 168.44 €
% subvention/montant travaux HT	56.23 %
Autofinancement de la commune/Prêt	162 031.16 €

UNE AIRE DE JEUX ET MULTISPORTS A VENIR

En début d'année, la commune a acquis le terrain de la famille Roux qui jouxte l'école. C'était une opportunité pour porter un projet de zone de jeux. Actuellement nous avons déposé les demandes de subventions, le conseil municipal souhaite proposer des jeux collectifs pour les 2-6 ans et 7-12 ans, un city parc et 2 jeux de boules et agrémenter ce

terrain d'aménagements paysagers.



Grâce au partenariat de Jura Nature Environnement, nous avons pu faire financer la taille des tilleuls remarquables par la région. Un 1er travail de débroussaillage a été entrepris pour visualiser le terrain et matérialiser prochainement les emplacements. La commission aménagement travaillera sur l'implantation en fin d'été et le choix définitif des jeux, pour un projet réalisable, nous l'espérons fin 2021 début 2022.

Le hérisson malin-page 2

LA BIODIVERSITE !!

Qu'est ce qui se cache derrière ce mot?

Rien de bien compliqué, c'est simplement le recensement des espèces vivantes dans un lieu.



Gentiane pneumonanthe

Plus la biodiversité est présente mieux l'environnement se porte. Lorsque la diversité est bien présente, on a des milieux plus résistants aux agressions et aux chanclimatigements ques par exemple.

La commune de Doucier recèle une mosaïque très importante de milieux variés. Il y a des pelouses sèches en bord de falaise, des milieux humides et des plans d'eaux dans la vallée du Hérisson. Nous avons des terrains très plats avec des prairies à Collondon. Des reliefs marqués, souvent boisés et de toutes orientations. Toutes ces composantes favorisent la biodiversité. Mais nous constatons tous ces dernières années la raréfaction d'espè-



ces autrefois communes. Les plus anciens souviennent des nuées de criquets les. dans

champs au moment des foins. Les pare-brises constellés d'insectes en

C'est pour cela que la commune doit se monexemplaire sur ses propriétés.

Il existe un organisme qui est char-



d e Azuré des mouillères

gé conserver la biodiversité : le conservatoire d'espaces naturels. Il en existe un dans chaque région. Celui de Franche-Comté a rencontré le conseil municipal en préambule d'une réunion. Ses représentants nous ont parlé de leurs missions. Ils gèrent des espaces protégés qui leur appartiennent, sur des terrains publics ou privés sous forme de convention.

Un autre de leur rôle est de conseiller les municipalités dans la gestion de leurs espaces sensibles. Après une discussion riche et fructueuse, nous avons déterminé avec eux des lieux susceptible d'être gérés. Ce sont principalement des anciennes pâtures communales qui sont en partie en



Damier de la succise

pelouse sèche située sur la Roche les a particulièrement intéressés.

friches.

Le rôle du conservatoire serait de

nous aider à doser le défrichement de la zone, puis du pâturage de celle-ci pour entretenir ces milieux. Ils pourraient nous aider à la pose de clôtu-



Sonneur à ventre jaune

Le conservatoire gère déjà un espace sur la commune situé « sur le But », il fait un peu moins d'un hectare. Il abrite par exemple le sonneur à ventre jaune, un petit crapaud et 2 papillons rares, le damier de la succise et l'Azuré des mouillères.

L'Azuré des mouillères dépend pour se reproduire de la gentiane pneumonanthe. Il ne pond que sur cette plante, la chenille en mange la fleur et lorsqu'elle est assez grosse, elle se laisse tomber à terre. Là, elle émet une phéromone qui trompe une espèce de fourmi qui la prend pour une de ses larves, la ramène dans la fourmilière où elle est élevée comme une fourmis jusqu'au printemps suivant. Elle se transforme en papillon et le cycle recommen-

Etonnant, non?

Ainsi va la vie!!

Programme d'activités nature 2021 du conservatoire : www.cen-franchecomte.org

Le saviez-vous!!



« A la cime des arbres repose délicatement le ciel » Choulet

Le sentier du belvédère de Malvas (avec une vue sur le moulin de Doucier depuis le plateau de la Charne) qui vient d'être remis en état par la commune, recèle un patrimoine paysager remarquable, des géants,

Ses **gros sapins** en pied de sentier font :

- **37 m** de haut (bourgeons terminaux).
- **1,10 m** de diamètre.
- **3.45 m** de circonférence.
- (+ ou)15 m3.

Si vous voulez les voir, départ du chemin à droite après avoir pris le chemin du moulin en bas de Furoux.

N°2:2021-Page 3

Sous le chapeau du jardinier, toujours se cachent sagesse et vérité.











Le village s'est paré de fleurs et de couleurs.

LES ACTU ADMINISTRATIVES

Référence : arrêté portant réglementation des bruits de voisinage dans Jura

Aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la santé de l'homme et/ou à la tranquillité du voisinage dans un lieu public ou privé...

Article 6: TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés :

- les jours de semaine (du lundi au samedi) de 08 à 12H et de 13H30 à 20H
- les dimanches et jours fériés : de 10 à 12H

Article 7: PROPRIETAIRES D'ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres pour préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

Pour les élevages de 10 chiens et plus et de plus de 4 mois la personne doit faire une déclaration au titre des ICPE - installations classées environnement à la DDETSPP et doit donc respecter certaines distances à savoir 100 m des tiers (habitations entre autre) et 35 m d'un cours d'eau.

Article 14: TRAVAUX BRUYANTS

Les travaux bruyants des chantiers réalisés sur les domaines publics ou privés sont interdits

- tous les jours de semaine de 20H à 07H et de 12H30 à 13h30
- les dimanches et jours fériés

DIVAGATION DES CHIENS ET CHATS (Code rural Art L211-22)

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est

pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Directeur de rédaction : Roux Nathalie Comité de rédaction : Groupe communication

Imprimé par nos soins